

Vers des Politiques Communales de Santé

Diagnostic local à Dampremy

Vers une maison
des parents

Sous l'égide du CPAS de Charleroi, est mené, depuis plusieurs années déjà, un projet de promotion de la santé et de participation citoyenne portant sur trois quartiers de la ville particulièrement frappés par les processus de paupérisation et de précarisation : Dampremy, la Docherie et la Porte Ouest. Point de départ et d'ancrage : l'Espace Citoyen de Dampremy qui, depuis 1996 (d'abord sous le nom de Centre de Ressources Communautaires), a inscrit dans son programme d'action un volet santé centré sur l'éducation et la prévention. En 1997, l'Espace Citoyen provoque la rencontre d'intervenants médico-sociaux du territoire et d'organismes ressources en éducation pour la santé : échange de perceptions et d'expériences, d'outils et de méthodes, formation interne et création d'outils, plan d'action collectif. Ateliers, animations, expositions, débats sont ainsi proposés sur diverses thématiques, jusqu'en 2000.

En 2003, après deux années d'interruption, l'Espace Citoyen souhaite relancer une dynamique santé à l'échelle de Dampremy qui, dans un deuxième temps, devrait s'étendre à la Docherie et à la Porte Ouest, quartiers limitrophes. Marie-Line Poucet, coordinatrice du projet : « Les actions menées précédemment l'avaient été un peu à l'intuition. Nous souhaitons cette fois mener d'abord un diagnostic de santé globale pour établir la pertinence des nouvelles actions. Si l'Espace Citoyen est le point d'ancrage du

projet en raison de son implantation dans le quartier, le partenariat avec l'ASBL Carolo Prévention Santé nous a apporté une expérience professionnelle spécifique au champ de la prévention. C'est ensemble que nous avons établi un premier diagnostic à l'aide de l'atlas géostatistique des quartiers de Charleroi, qui nous a fourni des données objectives propres à notre territoire d'intervention. » Cette première photographie est alors soumise à des intervenants du quartier qui, s'appuyant sur leur connaissance du terrain, apportent des nuances à un certain nombre de données. Des rencontres avec différents groupes mettent aussi en évidence des besoins particuliers.



Mais il fallait également savoir ce qu'en pensaient les habitants. « Nous avons travaillé, avec le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin et l'Observatoire de la Santé du Hainaut, à une enquête sur les perceptions de la population. On peut voir que celles-ci ne recoupent que partiellement les réalités : l'offre de services, par exemple, est plus importante qu'elle ne leur paraît. Il ne s'agit pas d'un sondage sur un échantillon représentatif,



mais les personnes interrogées comprenaient aussi bien des jeunes que des personnes âgées, des personnes issues de l'immigration, etc. Dans les grandes lignes, ce qui ressort de l'enquête correspond assez bien à ce qu'imaginaient les intervenants. Les problèmes cités sont plutôt de l'ordre de la santé psychosociale : stress, environnement dégradé, manque de lien social, cohabitation intergénérationnelle difficile... Pour l'instant, nous sommes en train de restituer ces résultats à tous les intervenants impliqués : médecins généralistes, consultations ONE, travailleurs sociaux, centre de santé mentale... »

Pour la mise en place des actions, et parallèlement aux structures existantes (l'Espace Citoyen, les écoles, les consultations ONE, les associations...), l'idée est de créer un lieu consacré au bien-être dans le cadre de la famille. Car, souvent, les parents sont trop peu impliqués dans les projets de santé, bien que prendre soin de la santé de leurs enfants soit leur première mission. Marie-Line Poucet : « Prenons l'exemple des actions sur l'alimentation à l'école, même si c'est

Dampremy

Dampremy occupe une position relativement centrale dans l'entité de Charleroi, à proximité du site de Cockerill Sambre. La population est relativement jeune : l'âge moyen est de 37 ans, contre 39.4% en moyenne dans l'entité ; les moins de vingt ans forment 25.7% de la population et les plus de 60 ans, 18.9%. Le bilan migratoire observé entre 1996 et 2001 est négatif, ce qui signifie que les personnes qui quittent le quartier sont plus nombreuses que celles qui viennent s'y installer. Toutefois, cette tendance est observée dans tous les quartiers industriels de Charleroi. La proportion de diplômés est inférieure, pour tous les niveaux d'enseignement, à la moyenne de l'entité. Plus du quart (27.7%) des habitants de Dampremy n'ont aucun diplôme, contre 20.3% dans l'entité. Dampremy est un des trois quartiers de Charleroi ayant le taux le plus bas de population active. Le quartier ne compte pas de logements sociaux. Plus de la moitié (53.8%) des logements privés ont été construits avant 1919, contre 34.7% en moyenne dans l'entité. Ce qui explique que seulement 15.4% d'entre eux soient dotés du « grand confort » (eau courante, WC à l'intérieur, salle de bain, chauffage central, cuisine d'au moins 4 m², téléphone, voiture), contre 22.3% en moyenne dans l'entité. Dampremy compte 9 logements insalubres sur mille, contre 5 dans l'entité carolorégienne.



un peu caricatural. La plupart du temps, il n'y a aucun relais vers les parents. Les écoles, déjà débordées par les problèmes sociaux, considèrent qu'il n'est pas de leur ressort de travailler avec les parents sur les aspects santé. »



La Maison des Parents pourrait accueillir des familles en demande d'accompagnement dans la gestion de problèmes courants liés à l'éducation des enfants, la vie dans le quartier, l'isolement... A partir de ces demandes, il s'agirait de favoriser le débat avec les familles, afin de faire émerger les problématiques

communes et d'y répondre par des actions collectives. « Les parents parlent d'un espace de type ludothèque. Nous allons essayer de trouver l'endroit adéquat, car les locaux de l'Espace Citoyen ne s'y prêtent pas. Nous sommes en cours de négociation pour obtenir un lieu qui ait une certaine permanence. Et il est indispensable que quelqu'un prenne en charge et coordonne ce projet : organisation, planification, gestion, collecte de l'information, suivi des projets... Le CPAS vient d'engager Carole Etienne, qui est agent de développement communautaire. A temps plein. Le facteur temps compte beaucoup : il faut aller voir les gens, intégrer leurs remarques, faire une évaluation permanente du processus, pour vérifier qu'il colle bien non seulement à nos objectifs mais aussi aux attentes sur le terrain. »



Et, le CLPS de Charleroi-Thuin étant partenaire du projet, la Maison des Parents pourra aussi accueillir les Conférences locales de promotion de la santé.

Diagnostic local à Villers-le-Bouillet

Vers un espace communautaire

Dès 2001, trois partenaires qui collaborent depuis plusieurs années déjà – la Commune de Villers, le Centre Public d'Aide Sociale et le Service d'Aide en Milieu Ouvert « Mille Lieux de Vie » – réfléchissent aux démarches à entreprendre pour améliorer les conditions de vie dans un quartier comprenant deux cités de logement social : Mabiets et Clos de la

Panneterie. Un quartier souvent décrit comme « à part », et dont la population est plutôt défavorisée. Quelques chiffres : 42% des ménages sont des familles monoparentales. Les chefs de famille sont surtout des femmes, célibataires ou divorcées, la plupart d'entre elles ont entre 25 et 34 ans. La population de ce quartier est très jeune : 37,6% ont moins de dix-huit ans.

Afin de travailler au long cours plutôt qu'au coup par coup, les partenaires lancent un processus de recherche-action, qui arrive à ses conclusions en 2003. L'objectif est d'identifier les points d'appui mais aussi les freins qui pourraient jouer dans les actions à mener dans le quartier avec les habitants. Il s'agit donc moins d'apporter des réponses immédiates que de décoder demandes et besoins.

De prendre du recul en vue de mieux maîtriser les conditions de changement. Caroline Antoine, travailleuse sociale de l'AMO « Mille Lieux de Vie », réalise ce travail visant à recueillir les représentations mais aussi les propositions des habitants, des personnes relais et des associations.

Les pistes d'action qui se dégagent des entretiens sont les suivantes :

- modifier l'image du quartier, qui est perçu négativement (« Chicago », « quartier poubelle », « décharge » de la société de logement, « quartier de non-droit »...);
- lutter contre l'absence de solidarité et de relations de voisinage (sauf conflictuelles) et rétablir un sentiment d'appartenance au quartier;
- améliorer les relations intergénérationnelles (« les enfants sont livrés à eux-mêmes et traînent dans la rue », « les adolescents sont agressifs et provocateurs », « les adultes craignent les jeunes »...);
- créer de meilleurs rapports entre le quartier et l'extérieur, qui s'ignorent et ont des préjugés l'un sur l'autre.

Les forces mobilisables sont les trois partenaires ainsi que la société de logement. Les points d'appui du côté de la population sont le désir de changement, les propositions qui émanent d'elle et son degré de mobilisation. Les habitants souhaitent s'investir dans les actions mises en place mais, pour cela, ils reconnaissent, au vu des expériences

Villers-le-Bouillet

Petit recul historique : l'histoire récente de Villers-le-Bouillet a connu plusieurs moments charnières. Dans les années 1970, la création de logements sociaux a amené dans le village un type de population et un type de rapports sociaux différents de ceux qui prévalaient dans une communauté de tradition agricole et ouvrière. Plus récemment est arrivée une population de classe moyenne, travaillant à l'extérieur de Villers, qui s'implique peu dans la vie du village. Hier, l'image sociologique de Villers était claire; aujourd'hui elle est plus brouillée. Voilà pour le contexte.



passées, avoir besoin d'un accompagnement professionnel constant. Les travailleurs sociaux vont se concerter pour exercer ce rôle dans le fil des résultats de la recherche-action.

Avec la participation des habitants, la pérennité du projet est un autre enjeu de taille. Il faut éviter que les réalisations ne soient pas à la hauteur des espérances que le projet aura fait naître. Ce qui implique de communiquer clairement aux habitants les informations témoignant des engagements pris (planning, budget, personne de référence..).

Les conditions d'un changement sont donc des moyens financiers, du personnel et la garantie d'un suivi. Ce qui peut se résumer par cette formule : **des moyens suffisants pour un projet inscrit dans la durée avec un accompagnement continu.**

Après débat, la priorité se dessine : travailler sur le sentiment d'appartenance au quartier et sur les conflits intergénérationnels. A cet effet, l'aménagement d'un lieu de vie communautaire est envisagé pour favoriser la rencontre des divers habitants du quartier. C'est ainsi qu'un projet est déposé dans le cadre du Réseau par Brigitte Simal, Bourgmestre de Villers. Une éducatrice, Vanessa Fraiture, est engagée par la Commune en juin

2004; elle évoque les réalisations et les projets en cours : « Une parcelle a été aménagée dans le quartier, sur laquelle un local préfabriqué a été installé. C'était un choix plus durable que la location, et aussi l'option la moins coûteuse. Il y a aussi une aire de convivialité et un barbecue. Très important : un comité de quartier s'est créé au début du mois de décembre. En mars, il organise un souper et une soirée. A Noël, une fête a eu lieu dans le local communautaire; et d'autres fêtes sont organisées pour les enfants par des jeunes et des personnes âgées. »

Brigitte Simal : « Le comité de quartier réunit des adolescents et des adultes. C'est déjà un grand succès en soi que les jeunes s'associent au projet! On sait que les 14-18 ans sont souvent les plus rétifs; il n'est pas évident de les faire vraiment participer. Beaucoup de choses ont déjà été réalisées en quelques mois mais, bien entendu, c'est un investissement à long terme. Et, si le projet démarre dans un quartier où les problèmes sont concentrés, notre souhait est qu'il fasse tache d'huile vers d'autres quartiers, où des problèmes existent également, même s'ils ne sont pas aussi manifestes. »

Vanessa Fraiture : « Nous avons obtenu le soutien de la Fondation Roi Baudouin dans le cadre de l'opération Quartiers de Vie. En projet pour le courant de l'année 2005 : des aires de jeux, une piste de pétanque et un terrain de basket-ball. Pour l'instant, nous recherchons des partenaires privés. » A suivre...

Charleroi 2020

Partenaires pour le futur

Depuis plusieurs années déjà, la Ville de Charleroi cherche à se construire un futur : au Projet de Ville (1991) et à la « Charte urbaine Métropole 21 » (1994) a succédé le projet Charleroi 2020. Les finalités en sont les suivantes :

- renforcer l'attractivité de l'agglomération et la conforter dans son rôle de métropole wallonne ;
- contribuer au bien-être des habitants et prendre en compte leurs nouvelles attentes ;
- inscrire le développement de la communauté urbaine au niveau provincial et régional mais aussi au niveau de la Communauté française et de l'Europe ;
- placer Charleroi dans une perspective de développement durable.



Le processus a commencé en janvier 2004 par des Etats généraux tenus à l'Hôtel de Ville. Ensuite, dès février, vingt forums thématiques ont été ouverts. L'un d'eux portait spécifiquement sur le domaine socio-sanitaire, tandis que plusieurs autres se concentraient sur des déterminants de la santé : emploi, environnement, sécurité, éducation, espace urbain, culture, logement, etc. Près de huit cents personnes ont participé aux débats.



A partir des rapports de ces forums, quatre enjeux « transversaux » ont été identifiés par le Comité de pilotage, qui doivent déboucher sur une vision commune pour Charleroi à l'horizon de 2020. Il s'agit pour les participants de ces nouvelles tables rondes de décrire en termes précis un futur désiré et d'indiquer la direction qui guidera, à long terme, les stratégies à mettre en œuvre par les pouvoirs publics, leurs partenaires (entreprises, associations...) et les citoyens.

Le premier forum transversal porte sur **l'attractivité et le cadre de vie** : comment améliorer la qualité de la vie en ville, qui pâtit d'un logement vieillissant, d'une insécurité persistante, d'un environnement dégradé et d'une mobilité problématique ? Redresser l'image de marque de Charleroi est une autre nécessité, qui implique notamment un effort de marketing, tant interne qu'externe. Enfin, la ville devra se repositionner pour obtenir une aide financière sur les plans régional, national et international.



Le deuxième enjeu transversal est, sans surprise, **l'emploi**, dans un contexte marqué par un tissu économique vieillissant, un déficit de création d'emplois, un chômage élevé et un taux important de personnes faiblement qualifiées. Comment créer des activités économiques génératrices d'emplois et redéployer un tissu d'entreprises ?... Corollairement, le troisième enjeu est **le développement des savoirs**. Au-delà de la formation – qui devrait être renforcée, débouchant sur un meilleur niveau de qualification et une augmentation des performances –, il s'agit d'enrayer la



fuite des intellectuels (elle-même liée au manque d'attractivité de la ville) et de valoriser un potentiel créatif qui existe bel et bien.

Le quatrième enjeu conditionne pour une large part les trois autres : c'est **la mobilisation des forces** carolorégiennes. La coordination et même la communication entre les acteurs sont insuffisantes ; la participation du secteur privé reste limitée ; la confiance fait défaut en l'absence d'un projet mobilisateur. Comment rétablir des liens, développer des synergies, créer une dynamique collective ?... On le voit, les questions ne manquent pas, et grands sont les défis à relever. Prochaine étape : le 25 avril prochain, lorsqu'à l'issue des tables rondes sera présentée la vision commune pour Charleroi 2020, fruit de la phase prospective du projet et base des axes stratégiques qui seront ensuite mis en place.

Documentation et photos :
Secrétariat permanent Charleroi 2020,
voir aussi le site www.charleroi-2020.be

Le **Journal du Réseau**
est réalisé par le Service
communautaire de promotion
de la santé chargé
de la communication, géré
par l'asbl Question Santé,
72 rue du Viaduc,
1050 Bruxelles. Tél. 02 512 41 74 - Fax 02 512 54 36
E-mail : question.sante@skynet.be

On trouve le **Journal du Réseau** et le **Fax Santé**

Communes sur le site www.questionsante.org
Secrétaire de rédaction : **Alain Cherbonnier**
Maquette : **Frédérique Guoit**

Le conseil de rédaction est assuré par le comité de pilotage.
Les articles non signés sont de la rédaction.
Les articles signés n'engagent que leur auteur.
Editeur responsable : **D' Patrick Trefois**
72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles



Avec le soutien de la
Communauté française
de Belgique